GPMSE simplifie ses structures et sa gouvernance

Dix ans après la création de son organisation actuelle, GPMSE modifie sa gouvernance et ses structures afin d'être « *plus réactif et plus en phase avec les évolutions du marché de la sécurité électronique* », annonce Patrick Lanzafame, son nouveau président, au cours d'un entretien exclusif accordé à En Toute Sécurité.

En 2011, GPMSE s'était transformé en une fédération aux côtés de deux syndicats : GPMSE Télésurveillance et GPMSE Installation, soit trois entités respectivement présidées par Jean-Christophe Chwat, Patrick Lanzafame et Luc Jouve (*voir ETS n°500 et 504*).

« *Les trois anciens présidents ont exprimé leur volonté de voir notre organisation davantage simplifiée dans un souci de globalisation de l'offre et d'une meilleure visibilité* », affirme Patrick Lanzafame, dont le mandat est de trois ans.

Dans un premier temps, Patrick Lanzafame a été élu président des trois entités et l'assemblée générale prévue début novembre devrait adopter une modification des statuts adaptée à la nouvelle organisation.

Parallèlement, un comité stratégique et des relations institutionnelles est créé, présidé par Jean-Christophe Chwat, qui était président de la fédération GPMSE depuis 2016 (*voir ETS n°612*). « *Le comité suivra certains dossiers avec l'ambition de réfléchir à la stratégie et d'être une force de proposition* », explique-t-il. Ce comité est actuellement composé de six personnes, auxquelles s'adjoindront des universitaires, des avocats et des chefs d'entreprise. De son côté, Luc Jouve sera chargé du dossier délicat de l'intégration de la sécurité électronique dans le périmètre réglementé de la sécurité privée et de la coopération internationale de GPMSE avec d'autres organisations européennes

Patrick Lanzafame : « *Notre organisation doit être davantage simplifiée dans un souci de globalisation de l'offre et d'une meilleure visibilité* ».

GPMSE comprendra trois pôles d'expertise : télésurveillance confié à Dominique Vilmin (Critel), installation à Alain Béal (EPS) et technologies numériques et innovations à Clément Vuibert (Procedo) et Laurent Zaffran (Securitas). Ce dernier collège devra identifier des start-up de la sécurité et travailler en coopération avec des universités. Ce pôle est en fait l'héritier de GPMSE Technologie numérique, qui résulte lui-même de la fusion avec l'organisation USP Technologies fin 2019 (*voir ETS n°621, 648, 679 et 683*).

GPMSE Formation, une société filiale à 100% de GPMSE conservera son identité. En un an, elle a formé 300 personnes (des opérateurs de télésurveillance et de vidéosurveillance) et délivré près de 200 diplômes. Elle a réalisé un CA d'environ 0,22 M€ et va s'atteler à d'autres métiers comme les opérateurs de téléassistance ou de drones, de même qu'aux formations en alternance. Le comité pédagogique sera chargé de lever des fonds en lien avec des universités.

GPMSE, qui a déjà signé plusieurs accords sociaux, conserve sa représentativité sociale. Patrick Lanzafame souligne que la FFSP, dont GPMSE est membre et dont le vice-président est Jean-Christophe Chwat, « *a démontré son utilité et a pris beaucoup de poids ces derniers mois* », tout en regrettant que l'unité complète ne soit pas encore réalisée avec toutes les organisations patronales de la sécurité.

GPMSE compte 130 adhérents générant un CA proche d'un milliard d'€ et 16.200 salariés. Il affirme représenter 90% des acteurs de la télésurveillance et 80% des installateurs. ■

Patrick Lanzafame : un expert en sécurité électronique

Illustrant le profil type du dirigeant de petites sociétés de sécurité électronique, Patrick Lanzafame, 65 ans, est un fin connaisseur de ce domaine.

Autodidacte, il entame en 1976 une carrière militaire dans l'armée de l'air qui s'étale sur seize ans : spécialiste en équipements électroniques embarqués, il a participé au sein des forces nucléaires stratégiques à la mise en œuvre opérationnelle de plusieurs systèmes d'armes.

En 1990, il passe dans le privé, comme ingénieur chez Serel (gestion électronique de la route) et devient à partir de 1994 directeur de plusieurs PME régionales de sécurité électronique. En 2000, il rejoint Onet pour prendre la direction de l'activité télésurveillance. En 2007, il crée la société TAES spécialisée dans le conseil en télésurveillance et sécurité électronique. Deux ans plus tard, il prend le contrôle des sociétés ATI (sécurité électronique) et Sogetel (télésurveillance), basées dans le Vaucluse. Ces trois structures pèsent un CA cumulé de 1,5 M€.

Parallèlement, Patrick Lanzafame joue un rôle important au sein des organisations patronales. Il adhère à GPMSE dès sa création en 2000 et devient sept ans plus tard président de GPMSE Télésurveillance et aujourd'hui de GPMSE. Il est également président du Comité de certification Apsad R31 de télésurveillance et membre du collège du CNAPS.

« En Toute Sécurité »
Est une publication bimensuelle
de la société Technopresse,
16, rue de l'Arcade • 75008 Paris
SARL au capital de 9 832,96 € • RCS Paris B 350 206 736
Tél. : 01 40 16 04 03
E-mail : contact@security-info.com
www.security-info.com
Directeur de la publication, rédacteur en chef :
Patrick Haas
Secrétariat : Ismail Warda
Ont collaboré à la rédaction :
Pierre-Olivier Lauvige, Ryad Couto
Abonnement France 1 an : 470 € TTC (TVA 2,1% incluse).
Prix au numéro : 25 € TTC.
Abonnement étranger 1 an : 490 €.
Maquette : Patrick Fébié - Littérale
Imprimerie : Châteaudun Reprographie
43, rue de Châteaudun – 75009 Paris
ISSN 0998-2064
Commission paritaire N°0226T87548

© Technopresse - Photocopie interdite